

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 239

Artikel: Troisième panneau : la Croix et l'Epée pour étendre la Foi et l'Empire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

culturelles n'existent pas encore au Mozambique).

» 2. Tant que ces conditions ne sont pas en processus de réalisation, participer à des mouvements pour l'indépendance signifie agir contre la nature.

» 3. Même si ces conditions existaient, la Métropole a le droit de s'opposer à l'indépendance si les libertés et droits de l'homme sont respectés, et si elle (la Métropole) pourvoit au bien-être, au progrès civil et religieux de tous.

» 4. Tous les mouvements qui utilisent la violence (terroristes) sont contre la loi naturelle, parce que l'indépendance, si on doit admettre qu'elle soit bonne, doit être obtenue par des moyens pacifiques.

» 5. Si le mouvement est terroriste, le clergé est tenu en bonne conscience, non seulement de s'abstenir d'y participer, mais aussi de le combattre. Cette obligation découle de la nature de sa mission (comme conducteur religieux).

» 6. Même si le mouvement est pacifique, le clergé doit s'abstenir d'y participer, pour pouvoir avoir de l'influence spirituelle sur tous. Le (Pasteur) Supérieur de l'Eglise peut imposer cette abstention, il l'impose maintenant pour Lourenço Marques.

» 7. Les peuples indigènes d'Afrique ont l'obligation de remercier les colonialistes pour tous les bienfaits qu'ils reçoivent d'eux.

» 8. Ceux qui ont reçu une éducation ont pour tâche de conduire ceux qui ont moins d'éducation hors de toutes illusions d'indépendance.

» 9. Les mouvements d'indépendance actuels portent pour ainsi dire tous la marque de révolte et de communisme; il n'y a pas de raison en eux; par conséquent il ne nous est pas permis de soutenir ces mouvements. La doctrine du Saint-Siège est tout à fait claire en ce qui concerne le communisme athée et révolutionnaire.

» La grande révolution est celle de l'Evangile.

» 10. Le slogan « L'Afrique aux Africains » est une monstruosité philosophique et un défi à la civilisation chrétienne; car les événements d'aujourd'hui nous enseignent que ce sont le commu-

nisme et l'Islam qui désirent imposer leur civilisation aux Africains. »

Saisit-on bien les liens entre l'Eglise et l'Etat qu'une telle proclamation suppose ? Deux citations du président Caetano aideront à préciser ce point :

« Il est certain que, dans le cas de l'Afrique, il y a des différences fondamentales entre notre présence et celle d'autres pays. Alors que le territoire portugais s'agrandissait, naturellement, d'abord par la conquête des territoires du sud de la Métropole, puis de la découverte et le peuplement des Iles Atlantique, et de là, par la découverte des terres nouvelles à travers le monde, l'intention profonde n'était pas exclusivement, ni même au premier chef, économique. Il n'était que de servir Dieu.

» (...) De ce fait, ces terres nouvelles devinrent en même temps et tout naturellement portugaises et chrétiennes » (1969).

« Impérialistes nous, qui nous contentons dans des territoires qu'on a toujours connus portugais ? Colonialistes nous, qui donnons sans compter

notre sang et nos biens pour servir les intérêts de l'outre-mer ? Racistes nous, qui avons toujours eu la conscience très chrétienne de la fraternité humaine; nous qui pendant des siècles, avons été la risée de ceux qui, aujourd'hui, nous accusent de racisme, parce que sans aucun préjugé, nous vivions avec les peuples exotiques et mêlions notre sang au leur ? » (1971).

L'évêque Gouveia (Mozambique) a du reste parfaitement mis cette doctrine en pratique :

« Du moment que, pour le Portugal, coloniser c'est avant tout évangéliser, l'importance des Missions dans les colonies portugaises saute aux yeux. Je dirai plus : on ne peut concevoir le Portugal avec ses colonies, sans Missions civilisatrices catholiques. Ce sont elles qui, à l'aide de la doctrine et de la morale de l'Evangile, forment dans les colonies portugaises une âme identique à l'âme nationale, modelée selon les principes de la civilisation catholique, qui est la civilisation portugaise. »

Troisième panneau :

La Croix et l'Epee pour étendre la Foi et l'Empire

La circulaire N° 3 du Haut commandement portugais concernant le traitement des « combattants de la liberté » capturés a été divulguée :

« Suivant la pratique militaire, un combattant qui est fait prisonnier sans uniforme doit être fusillé. Il est important de faire des prisonniers, car ils peuvent donner des renseignements utiles et c'est la raison pour laquelle nous ne devons pas les fusiller tout de suite (...) Le combattant doit être officiellement interrogé. Tous, sans exception, devront nous dire qui est leur chef, quels sont leurs camarades habituels, leurs subordonnés et la région où ils opèrent. Nous obtiendrons ainsi des renseignements qui nous aideront à découvrir la base d'opération et la détruire. Nous serions inefficaces et irresponsables si nous n'obtenions pas d'un combattant les renseignements désirés. Le prisonnier doit avoir la possibilité de donner vo-

lontairement des renseignements, mais s'il refuse de le faire, des méthodes plus efficaces devront être utilisées pour le persuader rapidement de coopérer. Il sera ensuite fusillé, comme le veut la pratique militaire. »

Divulgués aussi les objectifs de la guerre chimique menée outre-mer :

« Réduire au minimum la couverture d'arbres des forêts pour augmenter la visibilité des forces aériennes et empêcher ainsi la construction de villages et de postes nationalistes dans certaines régions stratégiques; détruire les plantations des combattants et des populations pour les forcer à abandonner les régions libérées, polluées et contaminées, en capitulant ou en se réfugiant dans des zones plus accessibles aux forces portugaises. »

● SUITE ET FIN DU TEXTE AU VERSO

● LE STAND DU PORTUGAL (suite)

Sur la conduite des opérations militaires et leur enjeu, M. Caetano est catégorique :

« L'évolution économique et sociale des provinces, le progrès de leurs populations, l'élargissement de leur autonomie, doivent suivre sans fléchir, mais ne peuvent se faire que dans un climat de sécurité que seule peut garantir la présence de nos troupes... » (1969).

« La liberté et l'indépendance des pays d'Europe occidentale se jouent non seulement en Europe,

mais en Afrique. C'est pour cela que nous devons défendre la Guinée. Dans notre propre intérêt, certes, mais aussi dans l'intérêt de l'Europe et même des Amériques. » (1968).

« Il faut encore souligner ce qui, d'ailleurs, est évident : si l'Afrique est perdue pour l'Occident, l'encerclement stratégique se resserrera, les océans Atlantique et Indien échapperont à tout contrôle, de grandes réserves de matières premières se trouveront hors d'atteinte, sans parler de la disparition d'importants marchés potentiels. » (1960).

Ces libérateurs « manipulés par Pékin »

En guise de conclusion à ce « reportage », les mouvements de libération manipulés, selon M. Caetano, par la Chine et les pays de l'Est :

— *Angola* : MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) le plus ancien mouvement, dirigé par Aghostino Neto, et FNLA (Front national de libération de l'Angola) dirigé par Roberto Holden. Ces deux mouvements ont un commandement unifié depuis 1972.

UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) créée en 1966, dirigée par Jonas Savimbi.

Chacun de ces mouvements affirme avoir libéré une partie importante du territoire.

— *Mozambique* : FRELIMO (Frente de Libertação du Mozambique) fondé et dirigé par Eduardo Mondlane (assassiné à Dar-es-Salan en 1969), actuellement dirigé par Samora Machel. Affirme avoir libéré un quart du territoire.

— *Guinée-Bissau* : PAIGC (Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert) dirigé par Amilcar Cabral. A libéré les deux tiers du territoire. Cabral allait proclamer l'indépendance lorsqu'il fut assassiné en janvier 1973 à Conakry.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

L'AZ, une marchandise au rebut

La parole est aujourd'hui (comme hier) à la « base ». Veut-on vraiment en Suisse allemande d'un quotidien socialiste, voire d'un quotidien de gauche ? Tout en interpellant le Conseil fédéral, pressé d'accorder une subvention aux journaux d'opinion, le parti socialiste zurichois tirait vendredi passé la leçon du naufrage de l'AZ et protestait de sa volonté de sauver la presse de gauche dans un communiqué sans ambiguïté (rappelons qu'un congrès sur ce sujet avait été envisagé depuis deux ans et qu'il n'a jamais été convoqué).

Mais il y a loin des déclarations d'intention (collaboration avec les syndicats dans un système de journal faitier, nouvelle coordination, participation rédactionnelle accrue à la gestion) à la réalité de la presse d'opinion. Le puissant UDC, ex-PAB, bernois le sait bien, qui perdait sa tribune traditionnelle, la « Neue Berner Zeitung », cette année encore, et qui sur la base de cet échec déconseillait ces derniers jours, dans un service de presse aux accents tristement ironiques, au Conseil fédéral de s'engager dans l'« aventure hasardeuse » du subventionnement de l'AZ.

Et en fait le poids politique de la chaîne des quotidiens socialistes suisses-allemands (Zurich et Oberland zurichois, Arbon, Winterthour, Saint-Gall, Schaffhouse, Bâle, Oltén et Aarau) n'a pas pesé bien lourd dans la décision des Imprimeries

coopératives zurichoises de cesser de soutenir « Zurcher AZ », et par là même de mettre en danger toutes les éditions cantonales de l'AZ, tributaires des pages communes élaborées par la rédaction centrale et des apports publicitaires négociés pour l'ensemble des publications de la chaîne.

C'est d'une marchandise qu'il a été question dans les délibérations du conseil d'administration des Imprimeries coopératives, une marchandise qui se vendait de plus en plus mal (1 million de déficit prévu pour 1973, davantage pour 1974), une marchandise qui ne représentait pas plus de 20 % du chiffre d'affaires des imprimeries (malgré cet excellent tirage de départ de 50 000 exemplaires). Et la décision est tombée sans appel, sur simple consultation du bilan commercial. La loi des chiffres, devant laquelle, ni une assemblée générale, ni une rédaction, pourtant protégée par une convention collective stricte sur ce point, ne pèsent bien lourd, elles qui, ni l'une ni l'autre, n'ont été consultées ni averties.

Ces problèmes de gestion seront, à n'en pas douter, au centre des futures négociations si une formule (contribution automatique des membres du parti socialiste zurichois ? quotidien ou feuille périodique distribuée à tout le parti socialiste ? maintien d'un hebdomadaire ?) vient à être trouvée, dans l'enthousiasme général, pour sauver l'AZ.

Pour l'heure, seule la « Tagwacht » échappe au désastre et reste ainsi le dernier « pilier » de la presse socialiste d'outre-Sarine : il est trop tôt pour dire si telle ou telle édition cantonale de l'AZ échappera à la disparition, même si en Argovie ou à Soleure on se montre résolument optimiste.

Ce sujet important a largement alimenté les colonnes de la presse suisse allemande cette semaine. A noter tout de même un écho de la « National Zeitung » signalant que le nom du procureur de l'Etat de Vaud Heim a été prononcé pour le poste de procureur général de la Confédération.